



## **Des subsides pour le hall sportif ? trop tard, trop coûteux, ... ?**

**Jeter un écran de fumée pour masquer ses propres manquements est inconvenant.**

**L'intérêt des habitants de Neufchâteau réside dans la réalisation des projets par un travail sérieux, qui rassemble au lieu de diviser.**

**La liste « Agir Ensemble » s'inscrit dans cette dynamique, quels que soient les dossiers, celui du complexe sportif et les autres.**

Le 19 décembre 2011, le Collège de Neufchâteau a transmis un courrier à l'ensemble des Députés wallons. De manière purement vexatoire, il ciblait Dimitri Fourny comme étant celui par qui le blocage est arrivé. La majorité chestrolaise l'accuse en effet d'être intervenu pour empêcher l'octroi de subsides en vue de la construction du complexe sportif à Neufchâteau.

Les Membres du collège communal n'ont pas fait dans la dentelle : « Nous avons malheureusement le sentiment que le climat actuel (*Monsieur Dimitri Fourny est conseiller communal de la Minorité*) n'est sans doute pas étranger à ce manque d'information et de décision du Ministre. Si tel était le cas, il nous apparaît inadmissible de se permettre de jouer avec l'argent des contribuables pour assouvir un combat politique et des ambitions personnelles. »

Ce 9 janvier, suite à une question de Monsieur Jean-Luc Crucke (MR), le Ministre wallon du Budget et des Sports, André Antoine, a apporté les éléments objectifs qui expliquent les raisons pour lesquelles le dossier est bloqué.

Tout d'abord, la majorité en place **n'a pas répondu à heure et à temps** à l'accord de principe qui la liait au Gouvernement wallon. Elle avait un an pour transmettre l'ensemble de son dossier et répondre à la notification. Elle a mis 6 mois de plus !!! Dimitri Fourny ne peut, à l'évidence, pas être accusé d'avoir paralysé tous les stylos du bourgmestre et des échevins.

Ensuite, **le Ministre se pose des questions quant au bien-fondé du dossier** tel qu'il a été monté par la majorité en place et cela sur quatre plans :

1. « La **légalité juridique** du montage de l'ensemble de ce dossier et le respect des procédures en matière de marché public » ;
2. « Le **montage financier** : tant au niveau de l'investissement qu'au niveau du fonctionnement » ; le Ministre souligne par ailleurs « l'importance de la charge financière de ce dossier sur le budget d'une commune de 7.200 habitants, dont le budget à l'équilibre est de 8.700.000 euros avec un endettement actuel de près de 12 millions d'euros ! » ; (2)
3. « **L'opportunité d'un tel investissement** de la Région Wallonne, eu égard aux infrastructures sportives existantes, dont notamment les infrastructures sportives de l'asbl du centre Adeps. Pour qui ?

4. « Le risque d'**abandon de la participation** de la Commune au déficit de l'asbl gérant les infrastructures sportives du centre Adeps. » (3)

Enfin, le ministre insiste sur le fait qu'il ne veut pas « répéter les erreurs du passé » et « faire de Neufchâteau un Country Hall bis ».

Maintenant que tous les éléments du dossier sont objectivés, Dimitri Fourny souhaite faire en sorte que le dossier du complexe sportif soit orienté de manière **sérieuse, constructive et réaliste**.

### Des regrets !

Avoir construit un bâtiment de 3 millions d'euros pour abriter le personnel communal et une partie du charroi au « Blancs cailloux » alors que le marché couvert pouvait être reconverti à cette fin à moindre frais et qu'il continuera à coûter à la collectivité ! (1)

Coût Bâtiment « Blancs cailloux » : 3.000.000 € - 900.000 € de subsides, soit 2.100.000 € sur fonds propres !!

### Alternative ? Une proposition ?

Réaliser une structure couverte de deux terrains de tennis dans la vallée du lac à côté des terrains existants. Un tel projet peut être chiffré à près de 800.000€ subsidiés à concurrence de 80% par la Région Wallonne, soit un coût pour la Commune de 160.000€ pour le même résultat !

Le mérite de cette alternative est non seulement financier mais permettrait de répondre rapidement aux besoins du Club de tennis local.

Dimitri Fourny regrette sincèrement le climat entretenu par la majorité dans ce dossier. Jeter un écran de fumée pour masquer ses propres manquements est inconvenant. Mais ce n'est pas le plus grave. **L'intérêt des habitants de Neufchâteau** réside dans la réalisation des projets par un travail sérieux, qui rassemble au lieu de diviser. **La liste « Agir Ensemble »** s'inscrit dans cette dynamique, quels que soient les dossiers, celui du complexe sportif et les autres.

-----  
Quelques chiffres pour éclairer le dossier

### **(1) Le marché couvert, même détruit le marché continuera à coûter à la collectivité !!!! 30.900 € PAR AN → 2019**

Pourquoi ? Fin du remboursement des prêts antérieurs liés investissements visant à l'amélioration du site fin de années '90 (Parking, intérieurs portes,...)

### **(2) Le projet du hall sportif en chiffres**

Estimation des coûts TTC :

Phase 1 : 4.954.728,73 € (Structure)

Phase 2 : Routes, abords, parkings, études des travaux de construction : 1.800.000 €

- Subside : 2.300.000 €

- Solde à Financer : 4.537.613 €

### **(3) La situation actuelle du Centre sportif de NEUFHÂTEAU Cogéré par la Commune et l'ADEPS**

Déficit intervention communale :

125.000 €

Déficit piscine, intervention communale :	25.000 €
Prise en charge coût fréquentation des clubs fréquentant le centre du lac	50.000 €
Frais fonctionnement/location/chauffage/Bibliothèque centre du lac	20.000 €
Remboursement de la dette investissements Centre du Lac	42.200 €
Prise en charge déficit de la bibliothèque centre du lac	46.792 €
Frais fonctionnement plaine de jeux centre du lac	15.000 €

**SOIT 323.992€/AN  
ou 26.999,33 €/MOIS**

\*\*\*\*\*

## **Notre proposition :**



